

des terres de votre beau pays, ce n'est pas la bonne volonté mais le temps et les moyens qui m'ont manqué. Toute mon administration n'a eu qu'un seul but, élever les Taïtiens au rang de peuple civilisé, assurer à tous les habitants des terres du Protectorat la liberté et les droits qu'après leur avoir longtemps refusés quelques personnes aveugles voudraient encore leur marchander.

Vous êtes dans la voie du progrès et de la liberté; ne l'abandonnez pas, et surtout conservez le droit précieux de parler librement et sans crainte dans l'enceinte de l'Assemblée législative, droit que je n'ai cessé de consacrer pendant tout le temps que j'ai eu l'honneur d'être à la tête des affaires de votre pays. Discutez mûrement et librement les lois, votez-les en conscience; mais une fois votées, n'oubliez jamais ce grand principe qui assurera votre tranquillité et votre prospérité :

La loi est faite pour tout le monde sans exception; **RESPECT A LA LOI!**

PORT DE PAPEETE.

Mouvements des bâtiments de guerre.

ENTRÉS.

11 mars. — Goëlette *Nuhiva*, commandée par M. de Bréa, enseigne de vaisseau, venant d'Anaa.

SORTIS.

5 mars. — Goëlette *Nuhiva*, commandée par M. de Bréa, enseigne de vaisseau, pour l'île Anaa.

40 mars. — Goëlette *Papeete*, commandée par M. de Bovis, lieutenant de vaisseau, pour Moorea.

42 mars. — Goëlette *Nuhiva*, pour les îles sous le vent.

17 mars. — Corvette de charge *Proserpine*, commandée par M. Jugan, capitaine de frégate, pour France.

L'aide-major,
A. MATHIEU.